

Programme de formation n°10

SST — Sauveteur Secouriste du Travail

Formation initiale (conforme au référentiel national INRS)

Durée : 14 heures (2 jours)

Modalités : Formation en présentiel exclusivement (inter ou intra-entreprise). Les mises en situation pratiques (gestes techniques, manipulations, évaluations certificatives) doivent se dérouler en présence physique du formateur et ne peuvent pas être délivrées à distance. Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques, d'études de cas et de mises en situation. 12 participants maximum.

Délai d'accès : Variable selon les sessions programmées et le mode de financement mobilisé (nous consulter — indicatif : de 15 jours à 2 mois).

⚠ Référence réglementaire : Formation dispensée conformément au référentiel du réseau Assurance Maladie – Risques professionnels / INRS. La délivrance du certificat SST est conditionnée à l'habilitation de l'organisme de formation et à la certification du formateur SST par le réseau prévention (INRS/CARSAT/CRAMIF/CGSS), indépendamment de la certification Qualiopi.

Public visé

- ▶ Tout salarié volontaire ou désigné par l'employeur

Prérequis

- ▶ Aucun prérequis

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- ▶ Situer le cadre juridique de son intervention en tant que SST
- ▶ Protéger : identifier et supprimer ou isoler les risques persistants
- ▶ Examiner la victime et faire alerter ou alerter les secours
- ▶ Secourir : réaliser les gestes de premiers secours adaptés à chaque situation
- ▶ Informer sa hiérarchie et contribuer à la prévention des risques dans l'entreprise

Programme détaillé

Module 1 — Le SST : cadre et rôle du sauveteur secouriste du travail — 1h

- ▶ Cadre juridique de l'intervention du SST
- ▶ Rôle du SST dans la prévention des risques professionnels

Module 2 — Protéger — 1h30

- ▶ Identification des dangers persistants
- ▶ Suppression ou isolation du risque

Module 3 — Examiner et alerter — 1h30

- ▶ Examen de la victime

- ▶ Faire alerter ou alerter les secours

Module 4 — Secourir : la victime saigne abondamment / s'étouffe — 2h

- ▶ Gestes de premiers secours adaptés

Module 5 — Secourir : malaise, brûlures, plaies — 1h

- ▶ Conduites à tenir spécifiques

Module 6 — Secourir : la victime ne répond pas mais respire — 1h

- ▶ Position latérale de sécurité (PLS)

Module 7 — Secourir : la victime ne répond pas et ne respire pas — 3h

- ▶ Réanimation cardio-pulmonaire (RCP)
- ▶ Utilisation d'un défibrillateur automatisé externe (DAE)

Module 8 — SST et prévention des risques dans l'entreprise — 2h

- ▶ Identifier une situation dangereuse dans son environnement de travail
- ▶ Contribuer à la démarche de prévention

Module 9 — Évaluation certificative et synthèse — 1h

- ▶ Évaluation continue sur grille certificative nationale
- ▶ Synthèse des acquis de la formation

Méthodes mobilisées

- ▶ Méthode affirmative : apports théoriques et démonstrations du formateur
- ▶ Méthode interrogative : échanges, questionnements, retours d'expérience des participants
- ▶ Méthode active et démonstrative : exercices pratiques, mises en situation, ateliers, études de cas réels
- ▶ Remise d'un support pédagogique numérique et/ou papier à chaque participant

Modalités d'évaluation

- ▶ Évaluation des besoins et du niveau en amont de la formation (questionnaire de positionnement)
- ▶ Évaluation formative en cours de formation : exercices, mises en situation, quiz
- ▶ Évaluation sommative en fin de formation : questionnaire ou mise en situation évaluative
- ▶ Questionnaire de satisfaction à chaud, complété par une évaluation à froid à 3 mois (non obligatoire, proposée sur base volontaire)
- ▶ Délivrance d'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis

Évaluation continue et certificative réalisée par le formateur SST sur la base de la grille nationale INRS. Le certificat SST délivré est valable 24 mois ; son maintien nécessite le suivi d'une formation MAC SST (Maintien et Actualisation des Compétences), d'une durée de 7 heures, tous les 24 mois.

Moyens techniques et pédagogiques

- ▶ Salle de formation équipée (vidéoprojecteur, paperboard, connexion internet)
- ▶ Supports pédagogiques remis à chaque participant
- ▶ Études de cas, exercices pratiques et mises en situation adaptés au secteur d'activité des participants
- ▶ Évaluation à froid à 3 mois proposée sur base volontaire (non obligatoire), afin de mesurer les effets de la formation dans la pratique professionnelle

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Sanction de la formation

Attestation de fin de formation et attestation de compétences remises à chaque participant à l'issue de l'action.